

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 avril 2016

DCM N° 16-04-28-9

Objet : Réalisation d'un terrain de basket-ball à Metz-Borny
Convention de Partenariat avec GRDF.

Rapporteur: Mme AGAMENNONE

La Ville de Metz, dans le cadre de sa politique sportive, attache une importance toute particulière au développement de la pratique pour tous des disciplines sportives. Dans cet objectif, la ville de Metz favorise les investissements dans les équipements structurants comme les gymnases, la halle d'athlétisme ou encore les piscines mais consacre également une part de ses budgets à la réalisation d'équipements de plein air en accès libre offrant ainsi la possibilité aux jeunes des quartiers de pratiquer soit dans le cadre fédéral soit de manière libre un certain nombre de sports.

Dans le cadre de ses relations avec la Ville de Metz, la société GRDF (Gaz Réseau Distribution France) a souhaité s'investir dans des opérations liées notamment au développement social du territoire, et dans une volonté de mixité, d'intégration et d'insertion par le sport pour tous.

En accord avec les valeurs de son entreprise et ses axes de communication, et dans le cadre du partenariat la liant à la Fédération Française de Basket-Ball (FFBB), la société GRDF a ainsi choisi, pour 2016, de participer au financement de création ou de rénovation de terrains de basket-ball.

La ville de Metz salue l'implication de GRDF dans cette démarche pour construire avec elle un terrain de basket dans le quartier de Metz-Borny d'autant que cette opération viendra satisfaire une demande expresse exprimée par les jeunes du quartier.

C'est dans ce contexte qu'il est proposé la signature d'une convention avec GRDF, en vue d'autoriser la création et l'aménagement d'un terrain de basket-ball complet, rue du Maine dans le quartier de Metz-Borny.

La société GRDF s'engage à verser une participation financière de 35 000 € pour la construction de ce terrain de basket-ball, estimée à 100 000 € TTC. Des subventions

complémentaires seront sollicitées auprès d'autres financeurs, la Ville de Metz finançant le solde dans le cadre du budget d'investissement 2016 du Pôle Parcs, jardins et espaces naturels.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU le projet de convention de partenariat avec GRDF en vue de la création d'un terrain de basket-ball rue du Maine à Metz Borny,

CONSIDERANT l'intérêt de la Ville de Metz de développer les pratiques sportives en réalisant des équipements de plein air en accès libre pour les jeunes des quartiers,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'APROUVER** le projet de réalisation d'un terrain de basket-ball à Metz Borny, pour un coût total estimé à 100.000 €.
- **D'ACCEPTER** la contribution financière de GRDF pour ce projet, estimée à 35.000 €.
- **D'APPROUVER** le projet de convention de partenariat entre la Ville de Metz et GRDF.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention, ses avenants éventuels, ainsi que tout document relatif à la mise en œuvre de cette opération.
- **DE SOLICITER** l'ensemble des subventions auxquelles la Ville peut prétendre pour cette opération.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
L'Adjointe Déléguee,

Béatrice AGAMENNONE

Service à l'origine de la DCM : Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels
Commissions : Commission de Proximité et Cadre de Vie
Référence nomenclature «ACTES» : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la

date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 40 Absents : 15

Dont excusés : 9

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ